

n° 16 - Janvier 2025

LeMag

PONT-SAINTE-MARIE

pont-sainte-marie.fr



► CADRE DE VIE :
Une micro-forêt pour l'éco-quartier du Moulinet
PAGE 4



► SPORT / ASSOCIATIONS :
Pont-Sainte-Marie fête ses associations
PAGE 9 À 11



► PETITE ENFANCE :
La petite enfance au cœur des priorités
PAGE 15



PASCAL LANDRÉAT
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
2025



Ville de
PONT-SAINTE-MARIE

Madame, Monsieur,

Alors que les fêtes de fin d'année ont permis de rassembler les Français, il n'en est, hélas, pas le cas pour la vie politique française. Ce mandat est tout de même singulier : crise du COVID, gilets jaunes, dissolution de l'assemblée nationale, projet de loi de finances 2025 retardé,...



Le processus de division, mis en place depuis trop longtemps maintenant, a provoqué de nombreuses incertitudes et des faiblesses de notre système français, pourtant longtemps envié par un grand nombre de pays : économie en berne, défaillance d'entreprises, déficit massif de l'Etat, dérapage des comptes publics, licenciements massifs, réduction des recettes pour les collectivités....

Une chose est certaine : les collectivités locales ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics. D'ailleurs, leurs dépenses sont nécessaires pour faire fonctionner les services publics de proximité, derniers services directs avec les Français, ainsi que les investissements qui représentent près de 70 % de la commande publique. Cependant, malgré la tenue vertueuse de nos finances locales, nous allons devoir participer au redressement financier de la France.

Il va donc falloir faire preuve de beaucoup de volonté, de courage, de créativité, et puiser dans nos ressources internes, élus, agents, bénévoles, citoyens, pour continuer à faire vivre notre ville.

Selon un sondage de l'Observatoire du Parlement, les Français estiment que l'échelon local est le plus efficace politiquement. Un jugement que la dissolution de l'Assemblée nationale n'a fait que renforcer. Les collectivités sont en bonne place pour changer le quotidien des Français, qui placent au premier rang les collectivités territoriales dans le classement des institutions ayant la capacité de changer la vie, leur vie.

Parce que la proximité des collectivités territoriales constitue le maillon le plus important pour agir sur la vie des citoyens, près d'un Français sur deux souhaite que les collectivités territoriales aient plus de pouvoir à l'avenir.

Il est donc grand temps que l'Etat fasse enfin confiance aux élus locaux, aux femmes et aux hommes qui agissent pour leur territoire !

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

► Une micro-forêt pour l'éco-quartier du Moulinet : 2 hectares au service de la biodiversité

L'éco-quartier du Moulinet accueille un parc urbain d'envergure sur une surface de 2 hectares. Ce lieu, conçu dans une démarche durable et participative, va peu à peu être transformé en véritable havre de verdure.

Un espace historique au cœur de la transition écologique

Ancien Centre Mobilisateur n°69, ce site a été rebaptisé en 2022 « place d'armes Claude Nicolas DUPONT », en hommage à ce grognard et élu maripontain. Aujourd'hui, cet espace historique occupe une position stratégique dans l'éco-quartier du Moulinet, un quartier urbain innovant labellisé « Éco Quartier ». Pont-Sainte-Marie est la première commune du département à développer un éco-quartier, intégrant habitations, services médicaux et espace culturel avec le cinéma UTOPIA, dans une démarche de développement durable.

Une micro-forêt pour une biodiversité renforcée

La grande force de cet espace est la plantation d'une micro-forêt qui a fédéré



les habitants, petits et grands, en octobre dernier. Plus de 200 enfants issus des écoles, du centre de loisirs et de l'espace jeunes ont participé à cet acte collectif,

accompagnés des habitants, élus et partenaires comme Urban Forest. Cette initiative reflète l'engagement de la communauté à préserver la nature et à en faire un moteur de cohésion sociale.

Inspirée de la méthode Miyawaki, cette plantation vise à recréer un écosystème dense et diversifié. Près de 4 500 arbres ont été plantés sur une parcelle de 1 500 m².

La ville compte poursuivre les plantations en 2025 avec 1 000 arbres supplémentaires. Le parc offrira à terme des espaces ombragés contribuant à créer un îlot de fraîcheur en milieu urbain et devenant ainsi un 2ème poumon vert sur la commune, après le Parc Lebocey.

Dans le futur, le parc sera complété par des zones de détente et de loisirs. Le coût de cette première plantation s'élève à 39 1612 € HT avec une aide du Fonds Vert de 40 %.



► Pont-Sainte-Marie, ville fleurie !

En juin 2024, le jury régional a confirmé le maintien des 2 fleurs du label « Villes et Villages Fleuris », une distinction qui restera en vigueur pour les trois prochaines années.

Le jury a souligné les points forts en termes de choix pour l'embellissement de la ville : la diversité végétale et le choix d'essences variées assurant un paysage attrayant toute l'année, le fleurissement créatif et l'intégration à l'identité de la commune, la protection de la biodiversité, la gestion durable (compostage, paillage), la sensibilisation du public et enfin les espaces publics soignés, valorisant le patrimoine bâti et végétal.

Ces efforts, qui allient créativité, gestion raisonnée et sensibilisation citoyenne, sont au cœur de l'esprit du label Villes et Villages Fleuris. Merci aux services des espaces verts pour leur investissement !



► Sensibiliser et lutter contre les frelons asiatiques

La ville se mobilise activement pour sensibiliser les habitants à lutter contre la prolifération du frelon asiatique, une menace pour la biodiversité locale et la sécurité des personnes.

Le constat est alarmant : le nombre de nids de frelons asiatiques augmente chaque année, mettant en danger les abeilles et autres pollinisateurs essentiels à la biodiversité. En réponse, la ville prend en charge via une entreprise spécialisée, la destruction des nids actifs sur les propriétés privées, et cela après vérification par les services techniques.

Signaler un nid et prévenir !

Les particuliers doivent contacter les services techniques pour signaler un nid. Seuls les frais de destruction sont pris en charge par la ville selon les tarifs suivants :

- Moins de 10 mètres : 100 €
- Plus de 10 mètres : 130 €

En 2024, 9 interventions ont eu lieu chez des habitants de la ville. Les pompiers continuent eux, d'intervenir sur le domaine public.



Caractéristiques :

- Nid construit en hauteur avec des écorces et du bois tendre
- Nécessite un point d'eau à proximité
- Un nid décolonisé ne sera pas recolonisé l'année suivante



FRELON ASIATIQUE



FRELON EUROPÉEN

A savoir :

La lutte contre le frelon asiatique est une responsabilité collective. Le piégeage des femelles fondatrices au printemps est crucial pour limiter leur prolifération. Un appât simple, composé de sirop de grenadine, bière brune et vin blanc, peut être utilisé pour les piéger efficacement.

► Un broyeur individuel à disposition des habitants pour gérer les déchets verts

Après les initiatives autour des biodéchets alimentaires, comme la collecte en cantine et le compostage collectif au quartier Debussy, la commune, en partenariat avec Troyes Champagne Métropole s'intéresse aux déchets verts, une source importante de déchets organiques.

Plutôt que de transporter vos déchets verts en déchèterie ou de les faire collecter, cette expérimentation encourage leur valorisation directe dans les jardins sous forme de paillage ou de compost. Elle vise à réduire de 5 à 10 % le tonnage des déchets verts grâce à l'utilisation d'un broyeur individuel mis à disposition des résidents.

Un broyeur en prêt pour les habitants

La ville et Troyes Champagne Métropole proposent le prêt d'un broyeur électrique pour les habitants désireux de réduire leurs déchets verts. Cet outil est pratique et facile à transporter.

Si vous êtes intéressé, vous trouverez ci-dessous les conditions de prêt :

- Le broyeur est prêté gratuitement pour une durée de 24, 48 ou 72 heures.
- Les habitants doivent réserver auprès des services techniques administratifs.
- Un guide d'utilisation sera fourni

La convention de prêt inclut un contrôle de la pièce d'identité lors de la remise du matériel, et la mairie s'assure que le broyeur est restitué en parfait état de propreté et de fonctionnement.

Pour réserver, les habitants peuvent contacter Bastien Logean, Chargé de Développement Durable et Mobilité, au 03.25.71.83.93 ou par email : bastien.logean@pont-sainte-marie.fr.



► Le compostage, une pratique obligatoire depuis janvier 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour tous, conformément à la loi AGEC de 2020.

Environ 30 % des ordures ménagères sont compostables, et Troyes Champagne Métropole accompagne les habitants dans cette démarche.

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de réduire les déchets, limiter la pollution (moins de collecte et d'incinération), maîtriser les coûts et enrichir les sols naturellement.

Quels déchets composter ?

Les biodéchets incluent les restes alimentaires (épluchures, fruits et légumes

abîmés, marc de café, coquilles d'œuf) et les déchets verts du jardin (gazon en petite quantité, feuilles mortes, brindilles). Viandes, poissons, coquillages ou cendres de bois sont à éviter.

Comment s'y mettre ?

• **En maison** : réservez gratuitement un composteur via le site de Troyes Champagne Métropole et participez à un atelier pour apprendre les bonnes pratiques.

• **En habitat collectif** : des composteurs partagés sont déployés, notamment devant la Maison de l'Animation et de la Culture.



Pour en savoir plus et consulter les guides pratiques, rendez-vous sur le site : troyes-champagne-metropole.fr

► Tous les emballages se trient !

Bonne nouvelle pour l'environnement et pour simplifier nos gestes du quotidien : depuis janvier 2023, les consignes de tri se sont élargies. Désormais, tous les emballages, sans exception, peuvent être triés.

Films plastiques, pots de yaourt, barquettes, tubes, sachets... Ces emballages, souvent exclus du recyclage jusqu'à présent, trouvent maintenant leur place dans le bac de tri (ou les sacs jaunes). Cette extension des règles vise à simplifier le tri pour les habitants, en mettant fin aux hésitations sur ce qui se recycle ou non et à développer le recyclage des emballages plastiques, contribuant ainsi à réduire les déchets.

Tous les emballages en carton :

- Boîte à pizza
- Emballage pots de yaourt
- Paquet gâteaux, pâtes, etc
- Carton de coils, plié/découpé
- Boîte à oeufs
- Erique de lait / soupe
- ...

Tous les emballages en plastique :

- Bouteille plastique
- Flacon produit d'entretien
- Barquette de viande
- Emballage charcuterie
- Emballage pack bouteilles, briques
- Pot de yaourt
- ...

Tous les emballages en métal :

- Boîte de conserve
- Barquette aluminium
- Cannette
- Aérosol
- Couvercle bocal, opercule yaourt
- ...

Ne vont pas dans le sac de tri :

<ul style="list-style-type: none"> Épluchures Végétaux Fruits et légumes Marc de café Coquilles d'œufs 	<ul style="list-style-type: none"> Bouteilles Bocaux 	<ul style="list-style-type: none"> Jeux Papiers Prospectus Magazines Enveloppes 	<ul style="list-style-type: none"> Tissu Vêtements Chaussures Ceintures Sacs Chapeaux 	<ul style="list-style-type: none"> Métaux Plis Électroménager Matelas 	<ul style="list-style-type: none"> Couches Mouchoirs papier Lingettes Libère Poussière
---	--	--	---	---	---

Recommandations

- Les emballages doivent être vides.
- Il n'est pas nécessaire de les laver.
- Veillez à les écraser à plat pour gagner de la place.
- Veillez à ne pas les imbriquer entre eux.
- Bien remplir le sac de tri et bien le fermer.
- Déposez-les au sol, au bord de la route. Veillez à ne pas les accrocher aux grilles.

Service prévention et collecte des déchets : 0325452730 - collectedejets@troyes-cm.fr - <https://troyes-champagne-metropole.fr>

► Requalification du quartier Debussy : vers un cadre de vie plus durable et agréable

La commune s'engage dans une transformation majeure du quartier Debussy, avec le soutien du bureau d'études C3i et du Conseil Citoyen. Ce projet de requalification urbaine, qui va s'étaler sur plusieurs années, débutera en 2025 par la requalification des rues Maurice Ravel et Frédéric Chopin.

La requalification du quartier Debussy repose sur une démarche participative. Après consultations auprès des habitants et du conseil citoyen, la 4^e phase a été actée pour redonner un cadre de vie agréable aux habitants : démolition des tours et de l'ancien centre social, démolition de cellules commerciales non exploitées, création d'un parc urbain, installation de jeux, sécurisation des voiries et de stationnement, sécurisation des piétons et vélos...

Les premières opérations de requalification vont consister à aménager les rues Chopin et Ravel, très fréquentées par les enfants se rendant à pied à l'école. Afin d'assurer la sécurité des piétons, il est envisagé la mise en sens unique des rues et d'améliorer le stationnement.

Il est surtout envisagé de désimperméabiliser et renaturer les espaces publics de ces rues, de matérialiser un stationnement clair avec la mise en place de dalles engazonnées permettant d'infiltrer un maximum les eaux de la chaussée et de positionner des zones de biodiversité.

En amont de ces travaux, le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA) renouvellera les conduits d'eau potable afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales sur cette rue et la rue Frédéric Chopin.

Les travaux devraient débuter début 2025 pour être terminés fin 2026. Une réunion publique est prévue courant février afin de présenter le planning et les travaux qui causeront quelques perturbations pour les habitants concernés.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 107 671,18 € HT. La ville attend des subventions, notamment de l'Agence de l'Eau de Seine Normandie pour 334 000 €, de l'Etat, de Troyes Champagne Métropole et du bailleur social Mon Logis.

CRÉATION D'UNE VOIE PIÉTONNE ENTRE LE QUARTIER DEBUSSY ET LA RUE ROBERT KELLER POUR FACILITER LA MOBILITÉ DES HABITANTS

Un nouvel aménagement a vu le jour pour améliorer la mobilité des habitants. Grâce à une démarche participative avec le Conseil Citoyen, la demande des résidents pour une meilleure connexion entre le quartier Debussy, enclavé, et les commerces situés à proximité, a été concrétisée.

Le passage Robert Keller, désormais accessible, propose une voie de 6 mètres de large exclusivement dédiée aux piétons et cyclistes. Cet aménagement relie le quartier Debussy à des points stratégiques comme les centres de formation de la rue Keller, ainsi que les commerces de la zone des magasins d'usine et Intermarché. En plus de désenclaver le quartier, cette liaison facilite l'accès aux commerces et services essentiels, renforçant ainsi le dynamisme local.

La création de cette voie a nécessité un investissement de 31 000 € HT (dépollution et démolition de l'ancien poste haute tension, réalisation de l'ouverture, installation d'un grillage, raccordement des voies en enrobés, création d'un éclairage public).

Les habitants du quartier Debussy bénéficient désormais d'un accès simplifié à leur environnement urbain, encourageant les déplacements à pied ou à vélo.



► La ville souhaite développer un nouveau projet avec l'achat d'une parcelle sur le quartier Debussy



Dans le cadre de sa stratégie foncière, la ville de Pont-Sainte-Marie a l'opportunité d'acquérir une parcelle de 4 800 m² située 7 rue Robert Keller, actuellement propriété du centre de formation AFPA. Ce terrain comprend également une maison de 215 m². Cette acquisition permettra à la ville d'envisager plusieurs projets, notamment d'accueillir, dans des conditions optimales, le service animation déjà présent à la Maison de l'Animation et de la Culture, et pourquoi pas un nouvel espace destiné aux associations locales.

Les négociations ayant abouti positivement, la Ville a délibéré pour acheter cette parcelle et la maison. Cette acquisition marque une nouvelle étape dans le développement des infrastructures locales au service des habitants et des associations.

► Un séjour sous le soleil au Pradet



Cet été, 40 jeunes Maripontains ont profité d'un séjour au Pradet, organisé dans le cadre du dispositif «Quartier 2024», financé par l'Etat. Cette escapade a offert une multitude d'activités dans un cadre idyllique.

Dès leur arrivée, ils ont découvert les eaux claires de la Méditerranée, amorçant une semaine riche en aventures. Le programme, préparé par les animateurs, incluait plongée, snorkeling et exploration des fonds marins avec des moniteurs. Les jeunes ont également passé une journée à la piscine, assisté à un cinéma en plein air et découvert les paysages paradisiaques de l'île de Porquerolles.

En fin de séjour, ils se sont initiés aux sports nautiques et ont profité d'une randonnée le long du littoral.

► Un petit-déjeuner autour des métiers de bouche

En novembre dernier, le service Politique de la ville et le Labo de l'Emploi ont organisé un petit-déjeuner dédié aux métiers de bouche. Cet événement visait à valoriser les opportunités d'emploi, d'apprentissage et de reconversion dans ce secteur en pleine expansion, tout en favorisant les échanges entre professionnels et participants.

Rencontres et découvertes

Au menu de cette matinée, les participants ont pu savourer un petit-déjeuner préparé par les apprentis du CFA Alméa et échangé avec des partenaires spécialisés. Discussions interactives et présentations ont permis de répondre aux questions sur les parcours professionnels et de créer des liens concrets avec les entreprises.

L'événement a réuni des acteurs majeurs de l'emploi et de la formation, comme France Travail, CAP Emploi Aube, l'Agence d'intérim Supplay, le Point Conseil Emploi, Boutique Boulot, Kantinetik, Burger King, Feuillette, le groupe Charvado, la Cravate Solidaire et le CFA Alméa.

Un soutien à l'insertion professionnelle

S'inscrivant dans les actions du Labo de l'Emploi, cette initiative accompagne jeunes et demandeurs d'emploi dans leurs projets. Elle a offert des clés concrètes pour découvrir un secteur dynamique et porteur d'avenir, que ce soit via l'apprentissage, l'emploi direct ou la reconversion.



Début décembre, Alméa 10 a mis à l'honneur ses apprentis lors de la cérémonie de remise de diplômes. Les majors de promotions 2024 et les apprentis ayant participé à des concours départementaux, régionaux et nationaux, pendant l'année scolaire 2023-2024, ont été récompensés pour leur investissement lors de leur formation. Soit une trentaine de majors et une vingtaine de candidats aux concours. Le site maripontains accueille plus de 800 apprentis et stagiaires, avec un taux de réussite aux examens de 86 % et un taux d'insertion et de poursuite d'études estimé à 87 %.

► Le COSEC modernisé et adapté aux utilisateurs

Le cosec Robert Royer a été inauguré le 16 novembre 2024 afin de répondre aux exigences modernes de sécurité, d'accessibilité et de durabilité énergétique.

L'inauguration s'est déroulée en présence du Maire Pascal LANDREAT, d'Isabelle EULLAFFROY, Conseillère municipale déléguée aux sports, de Cathy PLAQUEVENT, Maire adjointe à l'enseignement, au sport, à la citoyenneté et à l'Europe, Philippe PICHERY, Président du Conseil Départemental, Frédéric SERRA, conseiller communautaire TCM, Jordan GUITTON, Député de la 1^{ère} circonscription de l'Aube, Catherine BREGEAUT, Conseillère départementale, Hugo CIER, Jeune Maire du Conseil Municipal Enfants. Cet événement a mis en lumière l'importance du COSEC comme lieu de vie, d'éducation, et de cohésion sociale.

Une transformation majeure pour une infrastructure clé

La salle principale du COSEC, indispensable aux associations et aux élèves du collège EUREKA, a bénéficié d'une rénovation complète :

installation d'un nouveau sol, mise en conformité des mains courantes et ajout de protections murales, pose de luminaires LED pour une meilleure gestion énergétique, amélioration de l'acoustique avec un bardage intérieur, renouvellement des systèmes de ventilation, achat de nouveaux équipements (buts, tableau de marquage...).



Le coût de 450 000 € HT a été soutenu principalement par le Département de l'Aube (210 000 €) et par Troyes Champagne Métropole (90 000 €). Ces travaux assurent des conditions optimales pour les nombreux usagers, qu'il s'agisse des élèves du collège Eurêka (occupant 64 % du temps d'utilisation) ou des associations sportives locales (36 % du temps).

La rénovation du COSEC Robert Royer s'inscrit dans une vision d'avenir, valorisant le sport comme levier d'inclusion, de santé et de bien-être. Avec cette modernisation, la Ville de Pont-Sainte-Marie affirme son ambition : offrir à ses habitants des infrastructures sportives sûres, inclusives et respectueuses de l'environnement. Le COSEC Robert Royer devient un exemple de gestion responsable et d'innovation au service du sport.

► La municipalité soutient et promeut l'activité physique et sportive pour tous !

La ville de Pont-Sainte-Marie offre à ses habitants un maximum de soutien et d'infrastructures afin de leur proposer des activités diversifiées.

La commune s'investit tant aux côtés de clubs ou de sections phares (handball, football, gymnastique, tennis) qu'aux côtés d'associations développant l'initiation, les loisirs, la pratique péri et extra-scolaire, afin de créer et maintenir, à travers le sport, du lien social. Plus de 500 licenciés de tous âges sont recensés sur notre territoire.

Et pour cause ! De nombreux équipements sont mis à leur disposition : un microsite, un gymnase au sein des écoles, deux complexes sportifs comprenant un COSEC, une salle de gymnastique professionnelle dotée d'un mur d'escalade, une halle de tennis couverte, trois terrains dédiés au football, un club house, deux courts de tennis plein air, un boulodrome adapté à la compétition et un street work out.



► Street work out : une nouvelle ère de la forme physique urbaine

Un nouvel espace sportif novateur a été installé dans le quartier Debussy. Lors de l'inauguration, des sportifs ont mis en lumière les multiples facettes de l'utilisation du Street Work-Out, avec la présence remarquée de MC Jean Gab1, une personnalité emblématique du Street Work-Out en France.

Ce Street Work-Out, entièrement gratuit, en plein air et en libre-service, vise à offrir à chacun la possibilité de pratiquer une activité physique dans un environnement adapté et accessible.

Cette initiative est le fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité et les membres du conseil citoyen, qui ont conjointement répondu aux besoins exprimés par les résidents et les associations sportives locales. Elle s'inscrit dans la volonté affirmée de la commune de promouvoir l'activité physique pour tous, tout en justifiant son label de «Ville Sportive Grand Est».



Situé en plein cœur de l'avenue Michel Berger, ce nouvel équipement comprend un espace de fitness de 89 m² dédié aux adultes et un espace de 60 m² réservé aux enfants, équipé de jeux de motricité variés. Le coût de l'équipement de 93 000 € a été soutenu par l'Agence Nationale du Sport (52 000 €) et Troyes Champagne Métropole (22 410 €).

► Travaux d'amélioration des éclairages des courts de tennis

Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer l'éclairage des courts de tennis. Les anciens luminaires au sodium ont été remplacés par des luminaires LED, plus modernes, plus éclairants et plus économes en énergie. Le coût total des travaux est de 45 326,40 € TTC.

Un gain énergétique considérable

Cet investissement permet une réduction importante de la consommation énergétique. Avant les travaux, la consommation annuelle des éclairages était de 32 947 kWh. Avec les nouveaux luminaires LED, la consommation électrique va permettre de diminuer les coûts passant ainsi de 8 500 € par an à 3 900 € par an, soit une économie financière substantielle pour la commune. Une installation à la fois écologique et économique, qui améliore la qualité de l'éclairage des courts tout en contribuant à la transition énergétique.



► Une soirée pour célébrer l'engagement et le bénévolat

Le tissu associatif de Pont-Sainte-Marie est dynamique ! Composé d'une cinquantaine d'associations œuvrant dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la solidarité ou encore le social, de nombreux bénévoles font vivre et animent celles-ci.

Afin de leur rendre hommage et de réaffirmer son soutien, la ville sous la houlette de Cathy PLAQUEVENT, maire adjointe et d'Isabelle EULLAFFROY, conseillère déléguée aux sports, a mis à l'honneur certaines associations, bénévoles et sportifs à l'occasion d'une soirée festive. Ce moment a mis en lumière l'engagement remarquable des bénévoles qui, par leur dévouement quotidien, participent activement à l'animation et au développement de la commune. Une dizaine de lauréats ont ainsi été récompensés pour leur implication exemplaire, en présence du Maire, des élus, et des associations locales. Une occasion également de célébrer un anniversaire particulier : les 150 ans de l'Harmonie de Pont-Sainte-Marie / Lavau / Creney avec la présence des directeurs et présidents actuels et anciens : Pascal CUNIN, Jean-François JEHEL, Francis BECARD et Alain THIERY. Pour l'occasion, les apprentis pâtisseries du CFA Alméa ont préparé plusieurs gâteaux d'anniversaire, ajoutant une touche sucrée à cette célébration.



Les associations, bénévoles et sportifs mis à l'honneur :

- > Ambre ECAILLE (escalade)
- > l'AS Sainte Maure Troyes (handball)
- > Vice vers Love (solidarité)
- > la Gymnastique Volontaire (gymnastique)
- > l'Etoile Gymnique Pontoise (gymnastique)
- > l'ASPSM (football)
- > la Brain Boxing Academy (boxe)
- > Mervin MEYENGA (UFOLEP)
- > l'Amicale pour les loisirs (loisirs)
- > l'Outil en Main (éducation/apprentissage)
- > le Club des Aînés (solidarité)
- > Brigitte BOUCHOT (bénévole au CCAS)

A savoir :

Deux nouvelles associations viennent compléter l'offre maripontaine : Le Twirling Club bâton affilié à la Fédération française de twirling bâton et l'association Fanny Mariepontaine, affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Un hommage a été rendu à deux Maripontains engagés, disparus durant l'année, Daniel BOUGAULT, ancien chef des sapeurs-pompiers et ancien conseiller municipal et Jacques BERTHELOT, Président de l'Amicale des anciens élèves et ancien pompier.

► Les Jeux Olympiques ont fait rêver nos jeunes maripontains

Les jeunes fréquentant l'Espace Jeunes ont eu la chance exceptionnelle d'assister aux compétitions de football, de basket, de taekwondo et d'athlétisme aux Jeux Olympiques !

Un premier groupe enthousiaste s'est rendu à l'Accor Arena de Bercy pour assister au quart de finale de basket opposant les États-Unis au Brésil, tandis qu'un second groupe a eu le privilège de se rendre à l'Accor Arena de Lyon pour la demi-finale de football féminin opposant les États-Unis à l'Allemagne.

Enfin, deux nouveaux groupes se sont rendus à la finale d'athlétisme au Stade de France et à la finale de taekwondo au Grand palais.

Ces journées ont offert aux jeunes une opportunité unique de vivre l'atmosphère des Jeux Olympiques. Ils ont pu admirer les athlètes de renommée mondiale, ressentir l'intensité des compétitions et partager des moments de passion sportive. Cette aventure a vu le jour grâce à un appel à projets dédié aux quartiers prioritaires de la politique de la Ville. L'Ufolep de l'Aube a ainsi permis à 31 jeunes Maripontains de vivre ces moments uniques, mettant en avant les valeurs d'inclusion sociale et de promotion du sport auprès de ces jeunes.



► Travaux de rénovation à l'école : un cadre modernisé pour une rentrée réussie

Comme chaque année, la ville a investi afin de refaire des classes à neuf et moderniser le matériel éducatif.

De nouveaux travaux ont été réalisés cet été, à la maternelle Sarrail, pour un coût de 158 549,26 € HT. Ils comprennent :

- La rénovation de 4 classes avec peinture, remplacement des sols, menuiserie, électricité, chauffage, et aménagement de placards.
- L'équipement en mobilier avec le renouvellement des bureaux des enseignants et du mobilier des classes adapté pour un meilleur confort.



- L'achat de climatiseurs pour toutes les classes, afin de garantir des températures agréables durant les périodes chaudes en attendant une rénovation complète des bâtiments
- L'achat de mobilier adapté pour les espaces périscolaires et cantine

Les travaux ont été subventionnés par le Département à hauteur de 17 440,41 €.

► ACCUEIL D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE : UN PAS DE PLUS VERS L'INCLUSION

Depuis la rentrée de septembre, la commune a franchi une nouvelle étape dans l'inclusion scolaire en inaugurant une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) au sein de ses groupes scolaires.

Cette UEE accueille 10 jeunes élèves, de la petite section au CP, dans un environnement adapté, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement éducatif spécialisé tout en participant à la vie de l'école. Après quelques jours d'adaptation, les élèves ont rejoint la classe avec enthousiasme, prêts à partager de riches expériences avec leurs camarades. L'ouverture de cette unité reflète une volonté forte : promouvoir l'école inclusive, où chaque enfant, quelle que soit sa situation, trouve sa place.

Pour cela, la ville a mis à disposition des locaux adaptés pour l'UEE et ne cesse d'œuvrer pour améliorer l'inclusion. En effet, des actions sont menées avec des ateliers de jardinage et aménagement paysager au verger de l'Ozeraie, dédiés aux élèves de l'IME Gai Soleil. La commune apporte également son soutien à l'association Vice Vers' Love, dont le siège social est à Pont-Sainte-Marie, qui accompagne les jeunes en situation de handicap par le biais de l'expression artistique.



1^{ère} journée en présence du Maire Pascal Landréat, et de nombreux partenaires institutionnels et éducatifs, notamment Marilyn Bonnot, Présidente de l'APEI Aube, Ali Mouchene, Directeur de l'IME Gai Soleil, Corinne Cahez, Inspectrice de l'Éducation Nationale et de Franck Deseyne, Directeur d'école.

► SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC LE PORTAIL FAMILLE



La ville met à disposition des familles un espace numérique sécurisé, accessible 24h/24, permettant d'effectuer les démarches administratives liées à la jeunesse

L'espace Famille INoé simplifie les démarches des parents auprès des services petite enfance, enfance/jeunesse, activités périscolaires et cantine scolaire.

À partir d'une interface simple, adaptée et tournée vers une utilisation «parents», l'Espace famille INoé est accessible à partir de n'importe quel périphérique connecté à Internet (smartphone, ordinateur, tablette...) et synchronisé en temps réel avec les structures d'accueil.

La dématérialisation des documents permet d'améliorer les échanges entre parents et professionnels, tout en optimisant l'accueil des enfants.

Ouvert 24h/24, 7j/7, INoé apporte aux familles souplesse et rapidité. Sans vous déplacer,

vous pouvez inscrire vos enfants dans les activités proposées par les structures, réserver vos places en crèche, aux activités périscolaires, au centre de loisirs, à la restauration scolaire, télécharger et régler vos factures via Internet. **Pour accéder à votre espace : www.pont-sainte-marie.fr**

► RENOVATION DES GROUPES SCOLAIRE : UNE PREMIERE PHASE EN 2025

Après plusieurs années de discussions et d'études, la rénovation des groupes scolaires va enfin débuter.

La première phase de ce grand projet concernera un bâtiment de la maternelle Jaurès, avec un chantier prévu pour démarrer en juillet 2025 et ce, pour une durée d'un an. Ce chantier pilote servira de modèle pour rénover les sept autres bâtiments du groupe scolaire dans les années à venir afin d'offrir un espace d'éducation de qualité et un cadre de travail agréable pour répondre aux besoins des élèves pour les 40 prochaines années.

Le projet a été défini après un audit énergétique et des études de faisabilité, et se concentrera sur une rénovation qualitative. La ville s'inspire des normes des bâtiments passifs pour améliorer l'isolation thermique et réduire la perméabilité à la chaleur. Ce chantier impliquera une remise à neuf complète : remplacement des huisseries, isolation thermique par l'extérieur, installation de bardage sur façade, mise en place d'une étanchéité à l'air avec remplacement des faux plafonds et isolation, mise en place d'un système de ventilation double flux, remplacement de l'éclairage, installation d'un point d'eau par classe...

Le choix s'est porté sur le bâtiment 2 de l'école maternelle Jaurès, composé de 2 classes, d'une salle d'évolution, d'un dortoir, d'une tisanerie et d'un bloc sanitaire. Il a été jugé prioritaire afin d'améliorer la performance thermique, et ce dans un souci d'économies et de développement durable et d'apporter du confort d'usage aux occupants. Il a également été choisi pour sa facilité logistique (moins de classes à déplacer) et pour la correspondance architecturale avec les autres bâtiments scolaires.

Le budget des travaux est estimé à 800 000 € HT, et les appels d'offres seront lancés au premier trimestre 2025. Les travaux devraient se terminer avant la rentrée scolaire 2026-2027.



A savoir :

Depuis 5 ans, la ville a rénové des classes, des sanitaires, des salles de motricité, le bureau du directeur, la tisanerie, le hall de l'école primaire Sarrail et a investi dans du matériel pédagogique : tableaux interactifs, tablettes numériques, mobiliers, livres scolaires... soit plus de 2 millions d'euros.

► Des aides municipales pour les étudiants maripontains



La municipalité a accordé des aides financières en direction des étudiants/élèves Maripontains ayant obtenu leur diplôme de brevet du collège, CAP, BEP, BP ou Baccalauréat, ainsi que les étudiants poursuivant des études post-bac.

Ces dispositifs permettent de soutenir les étudiants et jeunes diplômés dans leur parcours scolaire. Ils prennent en compte les besoins réels des étudiants, notamment le lieu d'études, les frais de scolarité, le logement, le transport, la santé et la restauration.

Au total, une dizaine de jeunes ont pu profiter de ces aides qui valorisent leur réussite scolaire.

► Une cérémonie du 11 novembre intergénérationnelle

Le 11 novembre, Pont-Sainte-Marie a commémoré le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, rendant hommage aux Maripontains et à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la Liberté et la Paix.

Pascal LANDREAT, entouré des élus du conseil municipal dont Danielle ROUSSARD, conseillère déléguée à la citoyenneté, de Philippe PICHERY, Président du Conseil Départemental de l'Aube, de Catherine BREGEAUT, Conseillère Départementale, de Jacques GACHOWSKI, Maire de Lavau, de Jordan GUITTON, député de la première circonscription de l'Aube et de Christian ORY, Président du Comité d'Entente des anciens combattants, était accompagné des porte-drapeaux pour cette cérémonie empreinte de solennité.



À cette occasion, les jeunes du Conseil Municipal Enfants se sont joints aux 3^e du collège Eurêka «option défense» dans une participation active à travers la lecture des différentes lettres et messages.

Lors de son discours, Pascal LANDREAT a conclu par ces mots : « La mémoire, notre mémoire collective, doit être le ciment de notre Union Nationale, une forme d'Union sacrée qui doit nous aider à faire société autour de ce que nous avons de plus cher : Notre liberté et la Fraternité. » Ponctué par les interventions de l'harmonie de Pont-Sainte-Marie/Lavau/Crenoy, la cérémonie s'est terminée par le dépôt des gerbes et le salut aux drapeaux.

► Aide aux devoirs : un accompagnement renforcé pour la réussite scolaire

Le service Politique de la Ville et l'Espace d'Animation Social et Culturel (EASC) soutiennent la scolarité des enfants. Ces structures municipales proposent plusieurs dispositifs d'aide aux devoirs afin de renforcer les chances de réussite scolaire pour les jeunes de 6 à 15 ans.

Le service Politique de la Ville organise des ateliers d'aide aux devoirs quatre fois par semaine, à la Maison de l'Animation et de la Culture. Ce programme, qui compte 120 enfants inscrits (du CP au collège), est encadré par des agents de l'Espace Jeunes, de la médiathèque, ainsi que par Laurence CLEMENT, bénévole.

L'EASC met également en place des études surveillées, quatre fois par semaine, pour les enfants de l'école élémentaire, âgés de 6 à 10 ans. Plus de 80 enfants bénéficient de ce service. L'objectif de ses services est que les enfants accomplissent leur travail personnel sous la supervision des encadrants, qui sont là pour les guider, donner des conseils et corriger leurs erreurs. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas de cours particuliers ou d'études dirigées, mais bien d'un accompagnement général dans leurs devoirs.



Un accompagnement adapté aux enfants en difficulté

En complément, l'EASC propose un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les enfants rencontrant des difficultés. Ces cours, donnés trois fois par semaine, visent à fournir aux enfants des outils méthodologiques pour mieux organiser leur travail, tout en élargissant leur horizon grâce à des ateliers scientifiques, des séances de relaxation, et des découvertes de différents métiers. Ce programme accueille 12 enfants.

Ces dispositifs sont essentiels pour aider les enfants à s'épanouir sur le plan scolaire tout en les accompagnant dans leur développement personnel et leurs projets d'avenir.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'EASC ou le service Politique de la Ville.

► LE BANC DES COPAINS : UN PROJET DE SOLIDARITE ET DE RECYCLAGE

Le Conseil Municipal Enfants (CME), en partenariat avec la société Larbaletier, lance une collecte de bouteilles en plastique et en aluminium pour fabriquer un banc de l'amitié, destiné à l'école élémentaire Sarraill.

Ce banc vise à renforcer la solidarité entre élèves en offrant un espace inclusif où les enfants isolés peuvent signaler leur besoin de compagnie. Cette initiative du CME sensibilise les élèves aux valeurs d'empathie et de respect, tout en créant un environnement scolaire plus accueillant.

Pour fabriquer ce banc, l'entreprise LARBALETIER a besoin d'un maximum de bouteilles en plastique et aluminium. Aussi, une grande collecte est lancée par les jeunes élus afin de récupérer un maximum de produits recyclables, favorisant ainsi l'économie circulaire. Pour cela, des bigs bags sont installés dans différents lieux de la ville.

« Le défi explique Cathy PLAQUEVENT, maire adjointe chargée de l'enseignement est de collecter le plus de matériaux possibles car plus il y en aura et moins le banc coûtera à la collectivité ». Avec un objectif de 14 000 bouteilles, ce projet combine éducation à l'écologie et engagement solidaire. Le banc des copains sera installé d'ici la fin de l'année scolaire, symbolisant une école plus inclusive et respectueuse de l'environnement.



Pour la confection du banc, nous récupérons :

Matériaux collectés : bouteilles plastiques translucides (pas vertes, ni rouges), canettes en aluminium, gourdes de compote, pots et barquettes de fleurs (non transparentes).

Points de dépôt : Espace d'Animation Social et Culturel, cour de l'école Sarraill et Maison de l'Animation et de la Culture.

► Distribution des colis et tickets : un moment de partage et de convivialité

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont accordé une attention particulière à leurs concitoyens les plus âgés.

Cette année, 153 Maripontains âgés de 70 ans et plus, qui en ont fait la demande, ont reçu des gourmandises variées dans leur colis de fin d'année. Par ailleurs, 456 aînés ayant opté pour les bons d'achat ont reçu des tickets pour faire leurs emplettes chez les commerçants de la ville.

La distribution s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, marquée par l'accueil des participantes aux cours d'Ateliers Sociaux Linguistiques. Ces dernières ont généreusement consacré leur temps à accompagner nos aînés, en leur offrant de délicieux thés à la menthe préparés avec soin.

En complément, les seniors ont pu découvrir les stands des associations locales, telles que l'Outil en Main et l'Amicale pour les loisirs, qui présentaient des créations originales, notamment en scrapbooking, offrant des idées de cadeaux uniques pour les célébrations de fin d'année.



Pour célébrer l'arrivée du printemps, le CCAS invite les seniors Maripontains à un repas dansant organisé le jeudi 20 mars, à 12 h, à la salle des Fêtes.

Pour toute inscription ou information complémentaire, contactez le CCAS :
03 25 81 83 97

ccas@pont-sainte-marie.fr
10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie.

► Ateliers «bienvenue à la retraite» : un nouveau parcours pour les futurs retraités

La caisse de retraite Carsat, la société Néosilver et le Centre Communal d'Action Sociale ont lancé des ateliers intitulés «Bienvenue à la Retraite». Destinés aux jeunes et futurs retraités de la commune et de l'agglomération, ces ateliers visent à accompagner ce passage important de la vie avec sérénité et confiance. Une première sur le Département.



Ce programme propose un parcours composé de six thématiques, animées par des professionnels spécialisés dans l'accompagnement et le bien-être, dont le sophrologue Fabrice SEURE. Les participants, qu'ils soient déjà retraités ou en préparation de leur retraite, ont abordé des sujets essentiels pour bien vivre cette nouvelle phase de leur existence. Parmi les thèmes traités, on retrouve l'adaptation aux changements liés à la retraite, les nouveaux projets à entreprendre, ainsi que des techniques pour gérer le stress et l'isolement qui peut parfois marquer cette étape de vie. Les ateliers visent à offrir un accompagnement global, permettant à chaque participant de repartir avec des clés pratiques et psychologiques pour une retraite active, épanouissante et bien vécue.

► DES INITIATIVES LOCALES POUR FAVORISER L'INCLUSION ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

À Pont-Sainte-Marie, l'intégration et la solidarité sont au cœur des initiatives locales. Parmi elles, les Ateliers Socio-Linguistiques (ASL), animés par Laurence CLEMENT, bénévole, et quelques intervenantes.

Les ateliers permettent aux personnes de nationalité étrangère de suivre des cours de français trois fois par semaine. Au-delà de l'acquisition de la langue, les volontaires participant aux ateliers s'impliquent également dans la vie locale par le biais de leur investissement à l'aide aux devoirs pour les enfants, la participation à des événements sociaux organisés par le Centre Communal d'Action Sociale tels que la distribution alimentaire, la remise de colis aux seniors ou encore des actions menées par le service Politique de la Ville comme l'organisation des petits-déjeuners, l'engagement auprès d'associations locales, l'entretien du verger de l'Ozerie, la découverte du patrimoine culturel et des Musées du Département. Ces actions renforcent non seulement leurs compétences linguistiques mais aussi leur intégration et leur engagement citoyen.

En complément, l'association « Mot à Mot » propose à un second groupe, des cours de français théorique deux fois par semaine. Au total, ces dispositifs accompagnent une vingtaine de personnes chaque année, renforçant leur intégration et leur engagement citoyen.

Pour y participer, contactez le CCAS : 03 25 81 83 97 / ccas@pont-sainte-marie.fr / 10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie



► ATELIERS NUMERIQUES : INITIEZ-VOUS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le Centre Communal d'Action Sociale organise régulièrement des ateliers numériques, spécialement en lien avec le Département de l'Aube destinés aux Maripontains.

Encadrés par une conseillère numérique du Conseil Départemental, ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous (dans la limite des places disponibles). Ils ont pour objectif d'aider les participants à se familiariser avec les outils numériques et à adopter les bonnes pratiques informatiques. C'est une excellente opportunité de découvrir ou approfondir l'utilisation des nouvelles technologies dans un cadre à la fois convivial et bienveillant. Ces ateliers ont lieu tous les jeudis, de 10h à 12h, dans la salle multimédia de la médiathèque municipale (Maison de l'Animation et de la Culture 10 rue Michel Berger)

Plus d'informations :

03.25.81.83.97 - ccas@pont-sainte-marie.fr



► ROMPRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

Le CCAS renforce son engagement auprès des seniors isolés en lançant un nouveau projet : une équipe citoyenne de bénévoles visiteurs à domicile. Des bénévoles motivés et formés par l'association Monalisa, viennent à votre rencontre pour partager un moment d'échange, d'écoute et de convivialité.

L'objectif est de :

- Combattre l'isolement relationnel des personnes âgées.
- Créer des liens sociaux et améliorer le bien-être des seniors de notre commune.

Vous souhaitez en bénéficier ?

N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre ce dispositif gratuit et chaleureux.

03.25.81.83.97 - ccas@pont-sainte-marie.fr
10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie

► RETOUR SUR LA SEMAINE BLEUE

Du 30 septembre au 5 octobre, le CCAS a célébré ses seniors dans le cadre de la Semaine Bleue. Cet événement, dédié aux aînés, a rassemblé près de 300 participants autour d'une vingtaine d'activités variées.



Temps cocooning, visite de la Cité du Vitrail, découverte d'une cave à Champagne, concert de variétés françaises, ateliers équilibre et renforcement, promenades, ainsi que repas et petit-déjeuner partagés ont rythmé cette semaine conviviale et enrichissante. À travers cette initiative, la commune réaffirme son engagement en faveur des seniors, soulignant leur rôle essentiel dans la vie sociale maripontaine. Un bel hommage à nos aînés !

► La petite enfance au cœur des priorités de la ville

La commune s'investit activement dans le développement et le bien-être des tout-petits, en mettant à disposition des moyens humains et financiers pour accompagner les familles. À travers des structures dédiées, elle propose une offre complète et adaptée aux besoins des jeunes parents.

Depuis le 1^{er} janvier 2025 et afin de faciliter l'accès à des solutions de garde pour toutes les familles, les communes sont désignées comme autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant. Elles ont à charge d'identifier les besoins d'accueil et les solutions disponibles, d'informer et d'accompagner les familles, de planifier et de développer l'offre d'accueil tout en veillant à sa qualité.

La Ville a donc structuré un service Petite Enfance, qui est le point d'entrée unique pour toutes les questions liées aux modes de garde et à la politique municipale dans ce domaine, en collaboration avec la CAF et la PMI, ses partenaires institutionnels. La coordination de ce service est assurée par l'Infirmière puéricultrice et Directrice de l'Espace Petite Enfance «Les Coccinelles».

La Crèche Multi-Accueil «Les Coccinelles» : un lieu d'épanouissement pour les tout-petits

La crèche Les Coccinelles joue un rôle central dans l'accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Avec une capacité de 38 places, cette structure de 500 m², est un multi-accueil qui accueille les enfants dont les parents souhaitent un mode de garde collectif.

Construite en 2007, «Les Coccinelles» est le premier bâtiment écologique de Pont-Sainte-Marie. Respectueux de l'environnement, il offre un cadre sain et stimulant pour les tout-petits.



L'équipe est composée de professionnels qualifiés :

- 7 auxiliaires de puériculture
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 4 CAP Petite Enfance
- 1 agent de restauration
- 1 agent d'entretien

La structure est dirigée par une infirmière puéricultrice, qui veille à assurer un accueil de qualité centré sur le bien-être et le développement des enfants.

Un réseau d'assistantes maternelles

La commune compte 15 assistantes maternelles qui peuvent accueillir jusqu'à 4 enfants chacune. Afin de structurer leur activité et de renforcer leur collaboration, un grand nombre d'entre elles se sont regroupées au sein de l'association La Ronde Enfantine.

La Ville travaille en étroite collaboration avec cette association. Chaque mardi matin, la Maison de l'Animation et de la Culture met à disposition sa salle polyvalente pour permettre aux assistantes maternelles de se retrouver. Elles y organisent des animations collectives offrant aux enfants l'opportunité de développer leurs interactions sociales dans un cadre convivial et adapté. Cet espace de rencontre favorise l'épanouissement des enfants grâce à des activités ludiques et éducatives, ainsi que

les échanges entre assistantes maternelles sur leurs pratiques professionnelles et les défis qu'elles rencontrent.

Les Maisons d'Assistantes Maternelles : une autre solution pour la garde d'enfants

Pont-Sainte-Marie compte également deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) :

- «Les p'tits amis de la nature»
- «Main dans la Main»

Situées Avenue Anatole France, ces structures peuvent accueillir jusqu'à 8 enfants chacune. Les MAM permettent aux assistantes maternelles de mutualiser leurs compétences et leurs ressources, tout en maintenant un environnement sécurisé et adapté à chaque enfant.

L'ensemble de ces professionnelles bénéficie des opportunités offertes par la commune, telles que le prêt de salles ou leur participation aux animations organisées à la médiathèque par exemple.

Des outils pratiques pour les parents

La collaboration avec les assistantes maternelles permet à la ville de maintenir un suivi précis des places disponibles chez ces professionnelles.

Pour toute question, une adresse générique est à votre disposition :

servicepetiteenfance@pont-sainte-marie.fr.

En matière de petite enfance, la ville coopère étroitement avec le Département de l'Aube et la CAF afin de répondre au mieux aux besoins des familles. À travers ces dispositifs diversifiés, la commune s'engage à accompagner les familles et à offrir aux enfants un cadre propice à leur développement et à leur épanouissement. La ville reste mobilisée pour anticiper les besoins des familles et pour continuer à innover au service des plus jeunes.

► DES ATELIERS POUR LA PARENTALITÉ

Découvrez un espace d'exploration et de complicité unique avec votre enfant lors des nouveaux ateliers «Parentalité Créativité»

Des ateliers créatifs sont proposés aux enfants et à leurs parents, à la Maison de l'Animation et de la Culture. Animés par Brigitte EMONET de l'atelier Chrysalide, ces moments sont destinés aux enfants de 6 mois à 3 ans et à leurs parents. Ces rencontres sont l'occasion de partager un moment complice avec votre enfant, de renforcer le lien parent-enfant tout en favorisant la créativité et l'expression artistique. Les ateliers bénéficient d'une subvention du Département de l'Aube et de la CAF au titre « action 1 000 jours »

Venez partager un moment privilégié avec votre enfant, où vous pourrez vous reconnecter, vous amuser et créer ensemble de manière ludique et bienveillante. Ces ateliers sont ouverts gratuitement à tous, sans réservation. **Ils se dérouleront de 09h30 à 11h30, les lundis suivants de l'année 2025 : 20 janvier, 3 février, 17 mars, 28 avril, 19 mai, 16 juin**

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) est ouvert tous les lundis entre 09h00 et 12h00, à la Maison de l'Animation et de la Culture et les mercredis, entre 14h30 et 17h00, à l'école maternelle (hors vacances scolaires).

Le LAEP, nommé « Graine de famille », est un espace collectif de valorisation et de soutien des parents qui permet d'accompagner les enfants et les parents dans leur rôle. Ce lieu d'échange est l'occasion pour les parents d'échanger sur leur vécu, leurs questionnements, leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs astuces, sous le regard bienveillant et sécurisant de professionnels spécialisés. Ce temps d'échange permet de valoriser leurs compétences parentales, de rompre l'isolement, tout en découvrant leur enfant dans un autre contexte. Il offre un espace convivial de jeux libres, de rencontres et d'échanges dans une perspective de prévention et de socialisation, dans le respect des différences avec une mixité sociale et culturelle, sans aucune visée thérapeutique ni éducative. Les accueillantes sont des professionnelles formées à l'accueil des familles et sont présentes pour écouter et faciliter les échanges entre les enfants et les adultes. « GRAINE DE FAMILLE » est un lieu d'accueil gratuit et anonyme, réservé aux futurs parents, aux parents et aux grands-parents d'enfants entre 6 mois et 4 ans. Aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, l'accueil se fait gratuitement et de façon anonyme.

► APPEL AUX SENIORS : PARTAGEZ VOS TALENTS !

Vous avez un talent, une passion ou un savoir-faire ? Vous avez du temps à consacrer à nos petits bouts ? Et si vous veniez l'exprimer auprès des enfants de la crèche Les Coccinelles ? Nous lançons un programme intergénérationnel pour créer des moments magiques d'apprentissage et de partage entre générations.

Quels talents cherchons-nous ?

Jardinage, musique, créativité (dessin, peinture, couture, bricolage...), lecture, comptine et bien plus !

Pourquoi participer ?

- Partagez vos savoirs et votre expérience.
- Créez des liens uniques avec les enfants.
- Contribuez à une belle initiative locale et solidaire.

Pour participer, contactez la crèche Les Coccinelles : 03 25 81 83 97 - lescoccinelles@pont-sainte-marie.fr 37 rue Narcisse Hautelin, 10150 Pont-Sainte-Marie



► Pont-Sainte-Marie élue « commune de l'année »

En 2024, la Ville a été honorée du prix de « Commune de l'année » lors des VICTOIRES DE L'AUBE, grâce au vote du public. Ce prix a été attribué à la commune pour son projet unique sur le Département qui a considérablement enrichi notre collectivité en matière de culture, d'environnement et d'innovation avec l'implantation du cinéma d'art et essai UTOPIA. Ce projet porté par Anne FAUCON, gérante du cinéma a ouvert ses portes en décembre 2022, au sein de notre éco-quartier du Moulinet.

Depuis son ouverture, le cinéma UTOPIA est devenu un lieu de rassemblement, de culture et de rencontres pour l'ensemble des habitants du Département. Il a renforcé l'offre culturelle de la région et a tissé des liens avec les différents services de la commune. Ce prix est le fruit de votre participation et de votre soutien, et nous vous en remercions sincèrement. En 2024, le cinéma a fait plus de 70 000 entrées.



► Saison culturelle « mosaïques 2024-2025 »

Pour sa saison culturelle 2024-2025, la commune propose une programmation riche et variée avec une vingtaine de rendez-vous, parmi lesquelles danse, musique, théâtre, exposition, ou encore cinéma qui permettront à chaque sensibilité et à chaque âge de trouver son bonheur !



QUELQUES DATES À RETENIR :

- > **Concert rock grunge** par le groupe LazyWood qui partagera son énergie débordante, le samedi 25 janvier ;
- > **Exposition des Talents Pontois** qui vous invitent à découvrir différents univers artistiques, du 31 janvier au 09 février ;
- > **Spectacle de magie** « J'vous dit tout », avec Fabien Siko, magicien et mentaliste, le samedi 26 avril ;
- > **Fête du quartier Debussy**, le samedi 07 juin et bien d'autres événements !

Le programme est disponible dans son intégralité sur le site web de la ville

www.pont-sainte-marie.fr

► VENEZ DÉCOUVRIR LA CRÉATIVITÉ LOCALE LORS DES TALENTS PONTOIS

Rendez-vous incontournable pour célébrer l'art et la créativité locale, la 22^{ème} édition des Talents Pontois se déroulera du 1^{er} au 9 février 2025

Cet événement réunira une vingtaine d'artistes locaux et amateurs, allant des peintres aux sculpteurs, en passant par des dessinateurs, photographes et artisans d'art. Les visiteurs auront l'occasion de plonger dans les univers créatifs uniques de ces talents.

En plus des œuvres, les créations des enfants du centre de loisirs, de l'école et de la crèche seront également exposées.

Tout au long de la semaine, les artistes seront présents pour partager leur savoir-faire et animer des ateliers de démonstration et d'initiation.



EXPOSITION TALENTS PONTOIS

Du 1^{er} au 9 février 2025

De 14h à 18h

Salle des fêtes de Pont-Sainte-Marie

Retrouvez la liste des participants et des animations prévues sur :

www.pont-sainte-marie.fr

► Eglise Notre Dame de l'Assomption : un bien précieux à conserver

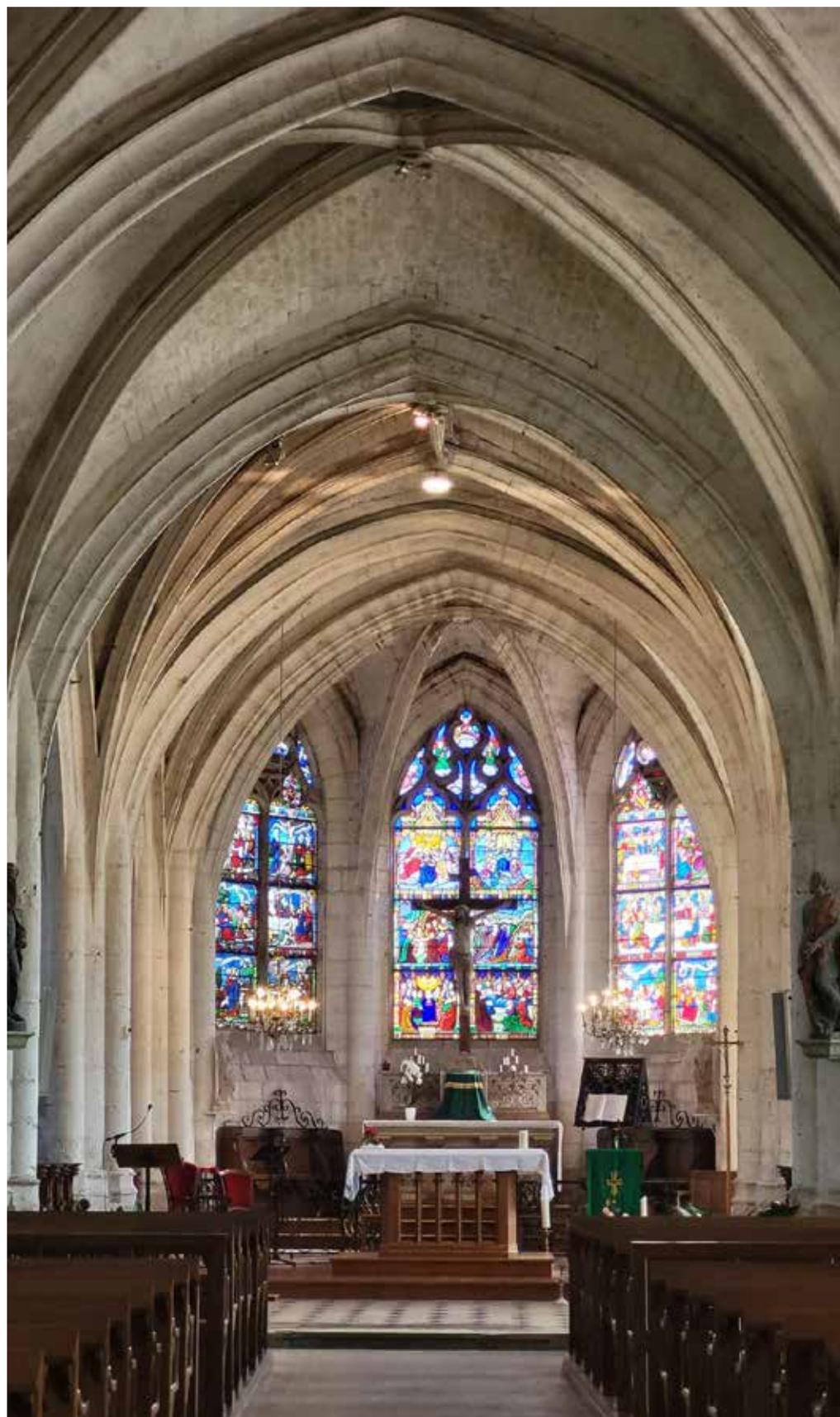


Une attention particulière est portée à ce joyau du 16^e siècle. Tout d'abord, le vitrail du XVI^e siècle de la Baie n°20 de l'église Notre-Dame de l'Assomption, unique dans le département par son thème et son savoir-faire, est actuellement en cours de restauration.

En octobre 2023, il a été déposé par la créatrice-verrier Elisabeth DE BOURLEUF et transféré à l'Atelier BELISAMA pour un travail minutieux, incluant le nettoyage des verres, afin de préserver son éclat.

En parallèle, des échanges avec la Cité du Vitrail ont permis au public de découvrir les coulisses de cette restauration. Soutenu par l'État, la Région, le Département et les communes de Pont-Sainte-Marie et de Lavau, le projet dispose d'un budget de 80 000 €, avec une cagnotte ouverte sur fondation-patrimoine.org.

Une fois restaurée, la Baie 20 sera exposée à la Cité du Vitrail avant de réintégrer l'église, symbole d'identité culturelle locale.



Une étude pour la restauration des voûtes et élévations intérieures

Afin de poursuivre la restauration des intérieurs de l'église, une étude sera prochainement menée pour analyser les quelques fissures visibles sur certaines voûtes.

Bien que le clos et le couvert aient été restaurés lors d'une intervention récente, un diagnostic sanitaire global des voûtes et des élévations reste essentiel. Cette étape permettra d'identifier les travaux, si nécessaires, d'en estimer le coût et d'établir un phasage des interventions.

L'étude, confiée à l'EURL Eric Paillet Architectes, représente un investissement de 9 500 € HT, indispensable pour garantir la sauvegarde de ce précieux patrimoine. Le dossier est suivi par Christian Coste, conseiller municipal délégué au patrimoine.

► Améliorations du jardin du souvenir

En novembre 2023, une stèle commémorative a été installée à proximité du Jardin du Souvenir. Ce nouvel aménagement permet aux familles d'honorer les défunts dont les cendres ont été dispersées, en posant des plaques nominatives.

Ces plaques, gravées par les pompes funèbres, comprennent le nom, prénom et date de naissance et de décès du défunt. Elles sont disponibles à l'achat en mairie au tarif de 45 €.

Par ailleurs, un second réceptacle a été aménagé pour la dispersion des cendres, apportant un espace de recueillement encore plus adapté aux besoins des familles et proches des défunts.



► Réfection du parking du cimetière



Des travaux de réfection du revêtement de voirie ont été réalisés sur le parking du cimetière, rue Anatole France. Cette rénovation, menée par l'entreprise Eiffage, a nécessité un investissement de 46 640 € dont une partie prise en charge par la commune de Lavau qui partage avec Pont-Sainte-Marie le cimetière.

Cette rénovation garantit désormais des conditions de circulation et de stationnement optimales pour les usagers. Pour renforcer la sécurité, des potelets ont été installés autour du monument aux morts situé derrière le parking, afin d'éviter les stationnements gênants.

Enfin, la grille d'entrée du cimetière côté parking et la porte rue de la Roseaie, ont été rénovés, apportant une touche finale à ces améliorations.

► De nouvelles habitations pour l'éco quartier du Moulinet

Le quartier du Moulinet à Pont-Sainte-Marie connaît actuellement un vaste projet d'aménagement qui accueillera d'ici 2 ans, près de 150 nouveaux résidents.

Acheté en 2002 par la ville, l'ancien terrain militaire d'environ 17 ha a connu de nombreuses transformations et phases d'aménagement avec comme objectif des habitations de qualité, caractérisées par une dimension environnementale très marquée. Le quartier a d'ailleurs fait l'objet d'une charte Ecoquartier signée le 14 avril 2017.

Logements sociaux, maisons de ville, maisons médicales accueillant sages-femmes, ostéopathes, dentistes, podologue... et le cinéma UTOPIA occupent actuellement

une grande partie du site. L'ancienne place d'Armes d'environ 2 hectares est également aménagée en parc urbain avec, dans un premier temps, la récente plantation d'une forêt urbaine. D'autres aménagements sont également en projet : jardins partagés, lieux de détente, espaces de jeux pour enfants...

Les derniers hectares restant à aménager vont accueillir prochainement une résidence seniors de 60 logements dont 17 inclusifs répartis sur 3 bâtiments, ainsi que des maisons de ville pour primo accédants et des maisons individuelles.

Différents espaces ont été créés pour les habitants, le tout bénéficiant d'une maille piétonne agréable pour les divers usagers,

ce qui permet de favoriser l'échange et la mixité sur le site, afin de créer une cohésion sociale.

Les derniers travaux de voiries et de réseaux devront avoir lieu fin d'année 2025 afin de desservir les constructions actuelles par une voirie structurante et une voie douce.

► TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES CONDUITS D'EAU POTABLE

Le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube (SDDEA) a mené des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune, débutant en juillet 2024 et se terminant en novembre 2024.

Les travaux ont consisté à remplacer 400 mètres linéaires de conduite d'eau potable, rue Anatole France, entre le cimetière et le collège Euréka. Parallèlement, les branchements en plomb ont également été remplacés.

Ces travaux permettent d'améliorer la qualité de l'eau distribuée et de renforcer la fiabilité du réseau, assurant ainsi une distribution plus sécurisée et conforme aux normes actuelles.

D'autres travaux, auront lieu en 2025 dans la continuité de la rue Anatole France, allant du cimetière au rond point de la rue Pasteur.



► Comment lire votre feuille de taxe foncière ?

La taxe foncière est un impôt local qui concerne les propriétaires. Cet impôt n'est pas uniquement dû aux villes. Dans l'impôt local, vous payez une part à l'intercommunalité, une part concerne les taxes spéciales, les taxes d'ordures ménagères et la taxe Gémapi.

Décriptage

Chaque année, les collectivités territoriales fixent les taux d'imposition (commune et intercommunalité).

La base correspond à la moitié de la valeur locative des locaux à l'adresse d'imposition précédemment mentionnée.

COTISATION = BASE IMPOSABLE x TAUX N

Cette ligne montre la somme des cotisations de taxes foncières pour chaque adresse d'imposition, répartie par collectivité et taxe annexe.

Principale source de financement des services locaux de collecte et de traitement des déchets.

Taxe gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Collectivité administrative de base. Taxes destinées à financer les établissements publics fonciers.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2023		37,99 %	%	2,61 %	0,0917 %	11,50 %	1,03 %		
Taux 2024		37,99 %	%	2,61 %	0,101 %	10,95 %	0,99 %		
Adresse		4444		4444	4444	4444	4444		
Cotisation		1688		116	4	487	44	2339	
Cotisation liée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation liée									
Cotisation 2023		1625		112	4	492	44		
Cotisation 2024		1688		116	4	487	44	2339	
Variation		+3,88 %	%	+3,57 %	0 %	-1,02 %	0 %		
		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes additionnelles	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		22,20 %	%	0,915 %	22,28 %	0,0937 %	5,39 %	0,787 %	
Taux 2024		22,20 %	%	0,915 %	22,28 %	0,132 %	5,90 %	0,696 %	
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles		7		7			9	7	
Cotisation 2023		2					1		
Cotisation 2024		2		0			0	3	
Variation		0 %	%	%	%	%	%	%	
		Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État									
Base collectivité									
Pour assurer la compensation à leurs fins de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune sera l'objet d'une renonciation sur le produit de taxe foncière de 586087 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 2 €.									
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								94	
Dégrevement Habitation principale									
Dégrevement JA Etat									
Dégrevement JA Collectivité									
Montant de votre impôt								2436	

La colonne "Total des cotisations" affiche le montant total des taxes foncières dues pour chaque adresse d'imposition.

Des frais perçus par l'État pour sa mission de calcul et de recouvrement des taxes foncières.

Le montant net à payer de taxes foncières.

Pourquoi la taxe d'ordure ménagères ?

Ramasser et traiter vos déchets a un coût. Il faut amortir le coût de transformation des déchets, généré par l'UVE et les taxes (TGAP), payer le carburant des camions qui se déplacent, investir dans du matériel, payer les agents en charge de la collecte... Il est important de souligner que cette année, le taux a diminué passant de 11,5 % à 10,95 % grâce aux efforts fournis par chacun.

Qu'est-ce que la GEMAPI ?

L'Etat a confié aux intercommunalités la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Cette taxe a donc été créée pour financer cette compétence.

A Pont-Sainte-Marie, les taux parmi les plus bas !

Chaque année, l'Etat fixe la base fiscale sur les propriétés bâties. Cette base est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale du bien. Elle est revalorisée chaque année par l'Etat en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. En 2023, elle était de + 7,1 % et en 2024 de + 3,9 %.

Par contre, c'est le conseil municipal qui vote les taux de la taxe foncière.

Vous trouverez ci-dessous un comparatif des différents taux appliqués sur les villes de l'agglomération troyenne.

COMMUNES	TAUX TAXE FONCIERE 2023
SAINT-GERMAIN	53,43 %
TROYES	50,44 %
LES NOES-PRES-TROYES	48,66 %
SAINT ANDRE-LES-VERGERS	46,74 %
SAINT JULIEN-LES-VILLAS	45,46 %
SAINTE-SAVINE	45,39 %
SAINT-LYE	45,10 %
LA RIVIERE-DE-CORPS	44,05 %
BREVIANDES	43,60 %
LA CHAPELLE SAINT-LUC	42,64 %
VERRIERES	41,42 %
ROSIERES	41,19 %
SAINT-LEGER	40,94 %
SAINT-PARRES-AUX-TERTRES	40,77 %
BUCHERES	40,60 %
LAVAU	38,21 %
PONT SAINTE MARIE	37,99 %
SAINTE-MAURE	36,29 %
CRENEY	35,74 %
BARBEREY	35,64 %

Sources : collectivités-locales.gouv.fr

► Schéma directeur cyclable : en route vers une mobilité douce et durable



Depuis le printemps 2020, Pont-Sainte-Marie a engagé une démarche en faveur des mobilités douces, en adoptant un schéma directeur cyclable.

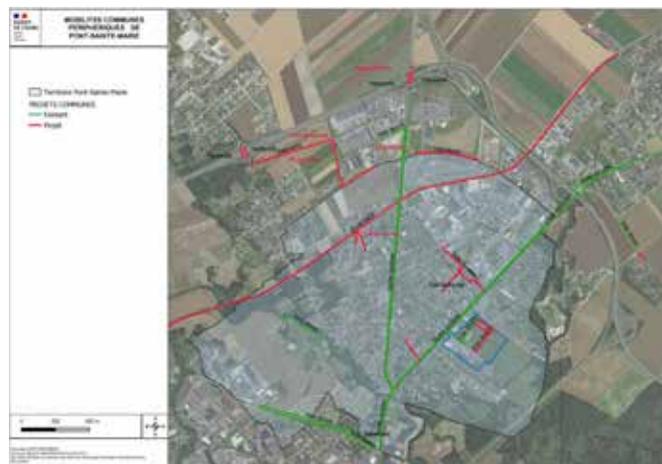
Un collectif, composé d'une douzaine de citoyens maripontains, d'élus, et de professionnels du développement durable et de la mobilité, ont bénéficié de l'appui de la Direction Départementale des Territoires de l'Aube pour élaborer le schéma directeur cyclable de la ville, en concordance avec celui de Troyes Champagne Métropole et les communes voisines. Plusieurs initiatives pour développer des cheminements doux et cyclables sont actuellement à l'étude, parmi lesquelles :

- **Aménagement de l'ancienne voie ferrée Troyes-Sens** : cette nouvelle voie douce reliera, entre autre, La Chapelle-Saint-Luc à Pont-Sainte-Marie.
- **Quartier Debussy** : Dans le cadre de la requalification du quartier, un projet de piste cyclable est au stade de l'esquisse.
- **Collège Euréka** : la création de pistes cyclables est à l'étude.
- **Camp du Moulinet** : une voie douce est déjà en cours de réalisation, incluant des trajets près de l'Ehpad Nazareth et des nouvelles habitations.
- **Rue Sarraïl** : Une voie douce a été créée pour relier l'avenue Jules Guesde aux écoles.

Ces projets visent à connecter les principaux pôles d'activité, d'habitat, et de loisirs de la commune, tout en favorisant un maillage fluide et sécurisé.

Répartition des infrastructures et flux de déplacements

La commune se caractérise par une grande variété de zones à desservir, comprenant les commerces, le centre Mc Arthur Glen, les centres de formation, et les Ecrevolles. Les quartiers densément peuplés de Debussy et du Moulinet nécessitent également des connexions vers les établissements scolaires, spor-



tifs et médicaux. La configuration de la commune encourage encore largement l'utilisation de la voiture, en raison des distances. Par exemple, un trajet réalisable en 30 minutes à pied peut être parcouru en seulement 5 minutes en voiture ou 10 minutes à vélo. Bien que les bandes cyclables existantes soient utilisées, elles souffrent d'une discontinuité qui freinent leur plein potentiel.

Perception des habitants

Les dernières enquêtes menées révèlent des attentes et des freins persistants :

- Les habitants souhaitent des infrastructures cyclables.
- La sécurité reste une préoccupation majeure, particulièrement pour les enfants et collégiens.
- Les déplacements actuels se concentrent sur les loisirs et les achats, tandis que les trajets domicile-travail à vélo restent marginaux.

Perspectives et solutions envisagées

Pour répondre aux enjeux identifiés, plusieurs pistes sont explorées :

1. **Amélioration des infrastructures cyclables** : entretien, signalisation, et création de nouvelles bandes cyclables continues reliant les pôles clés.
2. **Harmonisation intercommunale** : coordination avec les communes voisines pour offrir des trajets fluides au-delà des frontières de Pont-Sainte-Marie.
3. **Déploiement du vélo en libre-service** : une seconde station pour les vélos à assistance électrique « Le Marcel à Vélo » pourrait voir le jour près des magasins d'usine, après celle déjà installée à l'entrée de l'éco quartier, rue du Moulinet
4. **Sensibilisation et éducation à la mobilité douce** : encourager les collégiens et les familles à adopter le vélo en renforçant la sécurité autour des établissements scolaires et des grands axes.

► AMENAGEMENTS DE ZONES 30 : DES MESURES POUR SECURISER LES DEPLACEMENTS SUR LA COMMUNE

Dans le cadre du schéma directeur cyclable, la commune s'engage dans une démarche visant à sécuriser les déplacements des cyclistes. Ce plan priorise des aménagements sur plusieurs axes. Cependant, dans certains secteurs où la configuration des voiries ne permet pas



la création de pistes ou bandes cyclables, il a été décidé, en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT), d'instaurer des zones 30. Cette mesure permettra de réduire la vitesse des véhicules motorisés et de rendre les trajets plus sûrs pour les cyclistes.

Des attentes exprimées par les habitants

Afin de mieux cerner les besoins spécifiques des différents secteurs, la commune a distribué des questionnaires aux riverains dans les rues suivantes : rue des mazées, rues des Glycines et des Cyclamens, rues Henri Lemasson et quartier des Oiseaux, rue Narcisse Hautelin et rue de la Roseraie. Ainsi, de nombreux habitants ont pu exprimer leurs préoccupations quant à la vitesse excessive des automobilistes. Ils ont également formulé des suggestions pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Les résultats de cette concertation ont mis en lumière une forte adhésion à la mise en place de zones 30, considérées comme une priorité par une grande majorité des répondants.

PROJETS ENVISAGES PAR SECTEUR

> Rue Narcisse Hautelin

Les habitants ont souligné l'importance de sécuriser cette rue, particulièrement fréquentée par des enfants lors des sorties d'école, avec des mesures spécifiques :

- Réfection du marquage au sol pour les passages piétons
- Installation de bornes lumineuses LED intégrées au sol
- Matérialisation du stationnement
- Mise en zone 30

> Rues des Glycines et des Cyclamens

Dans ces rues, les riverains ont demandé une mise en sens unique, une solution déjà pratiquée intuitivement pour des raisons de praticité, et une mise en zone 30.

> Rue des Mazées, rue de la Roseraie et rues Lemasson et quartier des oiseaux : mise en zone 30

Mesures complémentaires

Des contrôles policiers plus réguliers seront organisés afin de garantir le respect des nouvelles limitations de vitesse. Ces efforts conjoints visent à améliorer la qualité de vie et à sécuriser les déplacements des différents usagers de la voirie, qu'ils soient à pieds, à vélo ou en voiture.

La commune s'engage vers une transition douce et durable, bien que des défis subsistent. Les projets en cours et les réflexions menées augurent d'une transformation progressive des modes de déplacement, rendant la commune plus accessible, sécurisée, et respectueuse de l'environnement.

► Nouveau marché de fruits et légumes : un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer !

Désormais, chaque mercredi de 9h à 12h devant la MAC, dans le quartier Debussy, les habitants peuvent profiter des fruits et légumes de saison proposés par l'association Boutique Boulot.

Cette initiative, impulsée par le Conseil Citoyen et le service Politique de la Ville, répond à une forte demande. L'objectif est de permettre un accès facile à des produits frais et de saison, tout en soutenant l'économie locale.

Le marché propose une sélection de fruits et légumes bio issus des jardins de Boutique Boulot, une association locale dédiée à l'insertion sociale et professionnelle. Ce projet incarne une démarche solidaire et écologique, encourageant les habitants à consommer local tout en participant à la dynamique du quartier.



► «Aux saveurs des Ecrevolles» à l'honneur dans la meilleure boulangerie de France

La boulangerie « Aux Saveurs des Ecrevolles a brillamment » représenté Pont-Sainte-Marie lors de sa participation à l'émission de M6, La Meilleure Boulangerie de France. Avec une moyenne de 8,4 sur 10, l'équipe a su démontrer son savoir-faire et la qualité de ses produits.

Bien que la boulangerie n'ait pas été sélectionnée pour la finale, ce résultat reste une immense fierté. Il reflète le talent et le dévouement des artisans qui en font un lieu apprécié de tous.

En juin dernier, Pascal LANDREAT et Laurent SINDRES, Maire adjoint au développement économique, ainsi que les membres du conseil municipal, se sont rendus sur place pour féliciter chaleureusement l'équipe pour leur remarquable participation à cette compétition nationale.

Un grand bravo « Aux Saveurs des Ecrevolles » pour leur parcours dans cette compétition !



► LA SOCIÉTÉ D'APPLICATION DU MÉTAL ROUGE : UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Spécialisée dans la technologie du palier lisse, la Société d'Application du Métal Rouge (SAMR), située à Pont-Sainte-Marie, fabrique des coussinets de paliers lisses, des pièces fusibles critiques, en unitaire, petites et moyennes séries. Depuis 1947, elle exporte son savoir-faire en tant que fabricante, organisme de formation, centre d'expertise et partenaire de co-développement. La SAMR intervient principalement pour des grandes machines industrielles et collabore avec des groupes tels que Siemens, Général Electric et la SNCF.

Son expertise repose sur des procédés techniques avancés, notamment le travail à haute température (jusqu'à 1 200°C) et des fixations par centrifugation ou dépôts électrolytiques.

Depuis 2020, sous la direction de Jean-François MORELL, l'entreprise a presque doublé ses effectifs, passant de 25 à 47 salariés. En pleine expansion, elle prévoit l'agrandissement de ses ateliers de 700 m². Engagée dans la transition énergétique, la SAMR installera des panneaux solaires couvrant 30 % de sa consommation et ambitionne de réduire de moitié son empreinte carbone d'ici 2027, pour atteindre le zéro carbone en 2035.



► L'optique de Marion : votre nouvel espace santé visuel et auditif

Depuis mai 2023, L'Optique de Marion vous accueille au 26 rue Marc Verdier, à côté de Degriff Jeans. Marion CHATELOT, accompagnée d'Angèle JOURNET, vous accueillent dans un espace chaleureux et moderne, conçu pour répondre à vos besoins en matière de santé visuelle et auditive.

Découvrez une vaste sélection de montures optiques et solaires adaptées à tous les goûts et styles, pour allier confort et esthétique.

En plus des services d'optique, Ludivine, audioprothésiste, est disponible chaque vendredi pour réaliser des bilans auditifs et prendre soin de votre audition.

Prenez rendez-vous facilement :

- 03.25.42.14.08 – loptiquedemarion@gmail.com - www.loptiquedemarion.fr
- Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h.



► Une Police municipale mobilisée pour plus d'efficacité



Depuis 2016, Pont-Sainte-Marie a intégré le dispositif de la police municipale mutualisée, regroupant aujourd'hui les villes de Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Rosières-près-Troyes et Bréviandes.

9 policiers assurent au quotidien, dans chacune des cinq communes, l'application des pouvoirs de police du maire, notamment le maintien du bon ordre et la tranquillité publique. Ils améliorent chaque jour un peu plus le cadre de vie et apporte des réponses aux problèmes des habitants. Ils assurent une présence étendue du lundi au vendredi, de 08h00 à 20h00, et une fois par mois jusqu'à 23h00.

Elle est complétée dans sa mission par un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) chargé, entre autres, de faire respecter les règles de stationnement et d'assurer les entrées et sorties d'école.

Pour parfaire son action, la ville a également mis en place le dispositif « Voisins vigilants » afin de lutter contre les cambriolages et le dispositif « Alerte commerçants ».

Deux caméras de vidéoprotection ont également été installées sur la place Charles de Gaulle.

COMMENT SE PROTÉGER DES RISQUES DE CAMBRIOLAGES ?

Protégez les accès

- > Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel, d'un entrebâilleur.
- > Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarmes).

Soyez prévoyant

- > Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- > Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- > Ne faites jamais entrer quelqu'un chez vous que vous ne connaissez pas !
- > Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous avez perdu vos clés.
- > Fermez votre porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- > Signalez tout véhicule suspect

Rappel des numéros d'urgence :

POLICE MUNICIPALE : 03 25 70 39 82 – 06 75 21 42 06

POLICE DE SECOURS : 17 / POMPIERS : 18 / SAMU : 15

► L'ÉCOLE N'EST PAS UN DRIVE !

La sécurité aux abords des écoles est primordiale, surtout pour les enfants. Aussi, il convient de lutter contre les comportements à risque de certains parents automobilistes et renforcer la sécurité de tous les usagers aux abords des établissements scolaires.

Il est nécessaire de rappeler que la sécurité est l'affaire de tous et que certains comportements inappropriés représentent un danger lors de la dépose des enfants à l'école.

Quelques rappels essentiels :

- Ne pas déposer les enfants en dépose-minute devant l'école, des stationnements gratuits sont à votre disposition aux entrées des deux écoles.
- Ne jamais faire descendre un enfant côté voie de circulation.
- Expliquer les risques aux enfants et leur apprendre les règles de sécurité routière.
- Utiliser les passages piétons et respecter les panneaux de signalisation ainsi que les agents de la ville qui sont là pour vous sécuriser.

La commune encourage parents et citoyens à participer activement à cette initiative pour garantir un environnement sécurisé pour tous.



► LA VILLE DEBARQUE SUR INSTAGRAM : ABONNEZ-VOUS !

Bonne nouvelle pour les Maripontains ! La Ville a lancé son compte Instagram. Un espace dédié pour découvrir photos, idées de sorties, actualités et événements locaux.

Vous souhaitez être informés des dernières nouveautés ou simplement profiter des plus beaux clichés de la commune ? Retrouvez-nous dès maintenant sur Instagram : @pontsaintemarie.

Partagez également vos plus beaux moments et paysages de Pont-Sainte-Marie en utilisant le hashtag #pontsaintemarie ou en nous taguant.



► Non à la divagation des chiens !

La divagation des chiens représente un risque sérieux pour la sécurité et la santé publique. Les propriétaires d'animaux sont appelés à prendre leurs responsabilités, car ils sont tenus pour responsables des dommages causés par leurs animaux, que ces derniers soient sous leur garde ou égarés.

Un chien est considéré comme divaguant s'il n'est pas sous surveillance effective, hors de portée de voix, ou à plus de 100 mètres de son maître.

Sur la voie publique, tout chien doit porter un collier avec les coordonnées de son propriétaire. Laisser divaguer un chien dangereux peut entraîner une amende de 150 €, voire sa confiscation par décision de justice.

Respecter ces règles est essentiel pour assurer la sécurité de tous et une cohabitation harmonieuse entre habitants et animaux.

A savoir :

La ville a conventionné pour la gestion des chiens errants avec Troyes Champagne Métropole.

Aussi, les chiens errants sont capturés par le refuge de Massonville et placés en fourrière, en attendant d'être récupérés par leur propriétaire.

Un placement en fourrière coûte cher pour les propriétaires, alors pour la sécurité de vos amis à quatre pattes, prenez soin d'eux et assurez leur bonne garde.



► DROIT D'EXPRESSION

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du CGCT : Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.

Chères Maripontaines, chers Maripontains, Depuis mon engagement au sein de notre conseil municipal, j'ai toujours eu à cœur de servir notre commune et ses habitants avec dévouement et transparence. Mon objectif a toujours été de contribuer au bien-être collectif et de défendre les valeurs qui nous sont chères.

Aujourd'hui, après une profonde réflexion, j'ai décidé de rejoindre les rangs de l'opposition municipale. Cette décision n'a pas été prise à la légère, mais elle est motivée par des convictions fortes et un souci constant de l'intérêt général.

L'égalité doit être au cœur de la gestion de notre commune.

- Égalité des chances devant l'emploi au sein du personnel communal : Il est essentiel que chaque recrutement au sein de notre mairie se fasse dans la transparence, en offrant à tous les candidats des chances équitables, basées sur les compétences et le mérite.
- Égalité de traitement des demandes de subventions : Les associations et initiatives locales sont le poumon de notre vie communale. Chaque demande de subvention doit être examinée avec impartialité, sans favoritisme, afin de soutenir équitablement les projets qui enrichissent notre communauté.
- Égalité dans l'accès au logement communal : Le logement est un droit fondamental. Notre devoir est de garantir que l'attribution des logements communaux se fasse de manière juste, en répondant aux besoins réels des habitants, sans discrimination ni privilège.
- Égalité dans l'information des conseillers et des habitants : Une démocratie locale saine repose sur la transparence et la participation. Il est primordial que

toutes les décisions prises par le Maire soient communiquées de manière complète et transparente aux conseillers municipaux et aux citoyens, permettant ainsi un dialogue constructif et une réelle implication de chacun dans la vie de notre commune.

Mon passage à l'opposition est motivé par la volonté de défendre ces principes fondamentaux. Je m'engage à continuer à vous représenter avec intégrité, à être à l'écoute de vos préoccupations et à travailler sans relâche pour promouvoir une gouvernance plus équitable, transparente et respectueuse de tous.

Je vous remercie de votre confiance et reste à votre disposition pour échanger et construire ensemble l'avenir de notre commune.

Bien sincèrement,

Julien Chenut

Conseiller Municipal
d'opposition

Tél : 06.62.68.14.74

jchenut10150@gmail.com





Ville de
PONT-SAINTE-MARIE



EXPOSITION

TALENTS PONTOIS

**VENEZ DÉCOUVRIR
DES ARTISTES
LOCAUX ET
AMATEURS**

ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE

14H00 > 18H00

SALLE DES FÊTES

2 RUE GEORGES CLEMENCEAU,
PONT-SAINTE-MARIE

01-09

FÉVRIER 2025

Réalisations des Ateliers d'Art-Thérapie, encadrés par Brigitte Emcnet

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR

